

Les frais de la formation d'infirmiers de bloc opératoire s'élève en 2019 à 8000 euros par an.

Suivant votre statut, votre employeur pourra financer votre formation par le biais d'un opérateur de compétences avec maintien du traitement.

Les agents de l'Assistance Public des Hôpitaux de Marseille peuvent bénéficier d'un contrat de promotion professionnelle avec dispense des frais de scolarité et engagement à servir de 5ans)

Les agents extérieurs à l'APHM (public /privé) peuvent bénéficier d'un contrat de promotion professionnelle avec dispense partielle ou totale des frais de scolarité +/- engagement à servir

Dans le cadre d'un autofinancement vous pourrez :

soit bénéficier d'un tarif dégressif.

soit sollicité des organismes avant la rentrée scolaire. Le candidat doit se renseigner auprès de sa clinique, ou de son établissement d'origine :

Vous pouvez trouver des renseignements utiles sur les aides proposées par la Région en consultant les sites suivants :

Les aides individuelles proposées :

<https://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/sanitaire-et-social>

Accès au portail

<https://aidesformation.maregionsud.fr/>

